

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Prise en location à Mons

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location d'un immeuble à Mons pour l'hébergement de l'Inspection technique du Ministère de l'Emploi et du Travail.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location d'un immeuble à Mons pour l'hébergement de l'Inspection technique du Ministère de l'Emploi et du Travail.

Il s'agit d'un plateau de bureaux de 273 m2 intra-muros, entièrement rénové, situé dans un aile d'un complexe immobilier sis 1, rue du Chapitre à Mons. Cet immeuble de qualité fait partie du patrimoine historique et architectural montois (18ème siècle). Il est situé au cceur de la ville face à l'entrée de la collégiale Ste-Waudru, à proximité immédiate de la gare et des autres transports en commun ainsi que du principal accès autoroutier de la ville de Mons.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe